



## Groupe de travail n° 1 – Avenir des collections physiques

### COMPTE RENDU DE RÉUNION N°1

Mardi 3 février 2026 – 10h30 à 12h30

Présents : Christelle Andreacchio, Zoé Bacherot, Mathilde Couffignal, Alexis David, Laura Hastings, Véronique Langlois, Danielle Letourneau, Benjamin Luzet, Joseph Minster, Camille Moulis, Laura Nagellen, Sébastien Papet, Tiphaine Pirlot-Marion, Agathe Schnebelen, Rime Touil, Florence Verdeille, Julien Vieillescazes, Stéphanie Zimmermann.

#### Intervention du CNC (Tiphaine Pirlot-Marion)

Tiphaine Pirlot-Marion, représentante du CNC (créé en 1946 comme établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture, mais doté d'une présidence autonome (Gaëtan Bruel) et d'un budget indépendant), introduit la réunion du GT1 à la demande d'Images en bibliothèques. Elle expose les missions principales du CNC, qui consistent à soutenir, réglementer et promouvoir/diffuser le cinéma et l'image animée, incluant jeux vidéo, œuvres immersives et audiovisuelles ; ces actions s'articulent autour de deux piliers : des soutiens automatiques pour la branche industrielle et des soutiens sélectifs pour la politique culturelle. Elle insiste particulièrement sur la présentation du service de la diffusion numérique, piloté par Laetitia Facon, qui gère les pôles VOD (élargi aux œuvres immersives et jeux vidéo) et vidéo physique, avec des aides sélectives et automatiques. Elle souligne la complémentarité économique et culturelle des modes de diffusion pour élargir l'accès aux œuvres accompagnées, comme le permettent par exemple les services à forte ambition culturelle tels que Tënk, Benshi ou Sooner.

En 2025, le marché vidéo français totalise 3 milliards d'euros, dont 85 % proviennent de la VOD (2,5 milliards d'euros), tandis que la vidéo physique représente un marché de 164 millions d'euros avec une baisse de 10 % en volume. Les tendances par support révèlent une chute marquée du DVD (- 15 % en volume, - 13 % en valeur), une baisse modérée du Blu-ray (- 6 % en volume, - 2 % en valeur) et une progression de l'UHD (+ 2 % en volume et valeur).

La VOD locative représente 154 millions d'euros (- 8 %), dans un contexte sans vidéoclubs physiques, à l'exception de JM Vidéo à Paris, sauvé par un financement participatif. L'année 2024 a vu 3 414 sorties en vidéo physique (2 262 œuvres distinctes, dont 625 films sortis en salle). Seule une cinquantaine de titres sortis en salle n'ont pas été édités en physique. Une vingtaine d'entre eux sont absents de toute plateforme VOD.

Le soutien sélectif à la vidéo, doté de 4,1 millions d'euros (70 % pour l'aide aux programmes, 30 % pour l'aide unitaire), a concerné 780 œuvres, soit 35 % des sorties, via 65 éditeurs distincts (85 % sont des œuvres de cinéma, parmi lesquelles moins de 15 % sont des œuvres documentaires ; 45 % nouveautés et 55 % patrimoine en volume, 37 % et 63 % en valeur). Le secteur institutionnel des bibliothèques joue un rôle pivot, représentant 30 à 50 % des ventes totales et jusqu'à 70 % du chiffre d'affaires par titre dans les domaines du documentaire, du jeune public ou du cinéma d'auteur pointu, avec une moyenne de 300 à 500 exemplaires vendus au secteur institutionnel sur 1 000 DVD pressés.

Les critères d'attribution des aides aux éditeurs mettent l'accent sur l'intérêt culturel et patrimonial de l'offre (qui doit être pérenne et vaste), la qualité éditoriale et technique des DVD (accompagnement pédagogique pour l'éducation à l'image, recontextualisation de genres ou cinéastes), ainsi que sur une stratégie de diffusion durable et territoriale, accessible à tous, y compris aux publics en situation de handicap. Dans ce contexte, un rôle économique et culturel majeur est dévolu aux médiathèques.

### **Résumé des échanges autour des problématiques du chantier et de l'intervention du CNC**

Les échanges mettent d'abord en évidence la double crise, structurelle et conjoncturelle, qui frappe aujourd'hui la vidéo physique, accentuée en 2025 par la baisse des entrées en salles, alors même que les bibliothèques restent l'un des derniers espaces où le prêt de films demeure gratuit pour le public.

Les chiffres évoqués par Tiphaine Pirlot (pour certains éditeurs indépendants, les acquisitions des bibliothèques peuvent représenter jusqu'à 30 à 50 % des volumes vendus, voire 70 % du chiffre d'affaires sur un titre de documentaire, de jeune public ou de cinéma de recherche) sont reliés par les participants à la question de la patrimonialisation et de la conservation des collections. Ils insistent sur le fait que, pour des éditeurs de patrimoine comme Carlotta, plusieurs centaines d'exemplaires achetés par les médiathèques peuvent modifier profondément la trajectoire d'un film et conditionner sa diffusion à long terme. La discussion est aussi l'occasion de rappeler que les bibliothèques ont constitué des fonds physiques massifs depuis une vingtaine d'années, financés par des investissements importants des collectivités. Il serait difficilement acceptable, à la fois économiquement et symboliquement, de les « mettre à la poubelle » sans réflexion globale sur leur rôle, leur valeur et leur avenir.

Dans ce contexte, l'un des nœuds du débat est aussi l'évocation de la remise en cause possible du droit de prêt spécifique aux DVD. Plusieurs participants soulignent qu'une évolution de ce cadre juridique pourrait bouleverser en profondeur les équilibres actuels : elle affecterait la patrimonialisation (titres à conserver, lieux où le faire), la conservation

matérielle des collections (plan de conservation partagée, place en réserves, désherbage) et les perspectives de recyclage, en rendant obsolètes une partie des débats en cours si le modèle économique actuel venait à changer trop brutalement. D'autres expriment leurs réserves, en pointant le risque qu'une renégociation mal maîtrisée des droits ne se retourne contre les bibliothèques et n'alimente, du côté des collectivités, des arguments en faveur d'un désengagement des supports physiques.

À l'inverse, il est proposé de voir dans la question des droits un possible levier de plaidoyer. Puisqu'ils représentent une « force commerciale » réelle pour les éditeurs, les réseaux de bibliothèques pourraient chercher à peser davantage sur la définition des conditions d'acquisition (droits, coûts, accès à des éditions rares) et sur la reconnaissance de leur rôle dans l'économie de l'édition vidéo. Cette tension entre prudence et volontarisme structure une bonne partie du débat, chaque intervention revenant à la même question : comment utiliser les données économiques et les constats du CNC pour construire un argumentaire solide à l'intention des élus, des directions d'établissements et des partenaires de la filière, en défense du DVD, sans fragiliser encore davantage un marché déjà contracté.

Enfin, les participant-es relient constamment ces enjeux macroscopiques aux réalités quotidiennes des services : difficultés de médiation dans les petites structures, manque de temps pour valoriser les fonds, contraintes budgétaires fortes, problèmes de place et de désherbage, ainsi que propositions récurrentes de dons de DVD par les usagers que les équipes ne peuvent pas intégrer en collections pour des raisons de droits, problème d'équipement des usagers enfin (même si beaucoup de lecteurs subsistent dans les foyers sans que les usagers en aient toujours conscience : il y a des centaines de milliers de consoles qui pourraient servir à lire les DVD).

De là découle l'idée que le chantier doit s'efforcer d'articuler de façon plus explicite l'état des lieux (chiffres du CNC), les débats sur le droit de prêt, et un ensemble de réponses variées : argumentaires à destination des tutelles, réflexion sur les services (prêt de lecteurs dvd, conservation, recyclage), et positionnement plus affirmé des bibliothèques comme maillon stratégique de l'écosystème de la vidéo physique.

### **Les objectifs prioritaires**

Les objectifs du GT1 retenus sont articulés autour de 3 grands axes : **conservation et valorisation, droits et modèles économiques, et partage d'expériences et prospective.**

#### **1. Préserver et valoriser les collections physiques**

- Définir des **recommandations pour le maintien et la conservation** des collections de DVD (conditions matérielles, traitement, accompagnement du vieillissement des supports).
- Penser des **outils de médiation** et des **usages patrimoniaux** pour redonner sens à la présence du support physique dans les bibliothèques (programmations, expositions, éditions locales, etc.).

## 2. Réinterroger les droits et conditions d'accès

- Analyser et proposer des **évolutions des droits d'usage des DVD en bibliothèque**, afin de faciliter leur maintien dans les collections (baisse des coûts, accès à des éditions rares, possibilité d'intégration de dons de DVD pour des films qui ne sont plus édités).
- Engager un **dialogue avec les ayants droit et les éditeurs** pour imaginer de nouveaux modèles adaptés à la mission de service public.

## 3. Mutualiser et repenser les pratiques professionnelles

- **Compiler les retours d'expérience** des réseaux sur les équilibres entre support physique et offre numérique, en identifiant les pratiques efficaces et les freins rencontrés.
- Produire un **livret collectif** synthétisant ces expériences, les leçons tirées et les **pistes d'évolution** pour l'avenir des collections audiovisuelles, quel que soit leur support.

### Auditions prévues

Pour la suite du chantier, une série d'auditions d'acteurs institutionnels et économiques est prévue pour nourrir les réflexions du groupe de travail.

Ces auditions seront menées par le ministère (SLL) et Images en bibliothèques, avec la participation de représentants volontaires du groupe de travail, et feront l'objet de comptes rendus détaillés qui serviront de base au travail de formulation des recommandations finales lors des prochaines réunions du GT1.

Voici la liste de questions préparées par les membres du GT pour les auditions, susceptible de servir de canevas commun pour l'ensemble des auditionnés, afin de pouvoir identifier des lignes de convergences et de fractures parmi les réponses qui seront apportées.

### 1. Préserver et valoriser les collections physiques

- Comment équilibrer les collections physiques et dématérialisées ?
- D'après les différents retours d'expérience dont vous avez pu bénéficier, les collections physiques et la VOD vous semblent-elles complémentaires ou concurrentes ?
- Comment mettre en place des actions pédagogiques autour des collections physiques auprès des publics : prêt de lecteurs, consultation sur place, guide sur l'équipement...
- Lecteurs DVD/Blu-ray : quelle proportion d'équipements dans les foyers ? Quelles tendances des fabricants à court terme ? Quels projets de prêts de lecteurs déjà menés dans les bibliothèques de France ?
- Faut-il réinterroger le support de diffusion dans les médiathèques : la baisse du DVD peut-elle être palliée par la stabilité du Blu-ray et de l'UHD ? Le public équipé pour

lire ces supports emprunterait-il davantage si ces supports HD et UHD étaient aussi proposés ou proposés à la place du DVD quand ils existent ?

- Quel est votre point de vue sur l'avenir du marché de l'édition du cinéma documentaire ? Faut-il recommander aux médiathèques de prioriser les acquisitions Blu-ray ? Le marché de l'édition des supports physiques évolue-t-il en ce sens ?
- Quelle stratégie adopter concernant les nouvelles formes audiovisuelles comme la réalité virtuelle ?
- Que consomme le public des médiathèques sur les plateformes VOD (nouveautés, documentaires, etc.) ? Les contenus consultés sont-ils les mêmes que ceux que consultent les usagers qui ne fréquentent pas les médiathèques ? Y a-t-il des différences marquées sur le territoire ?

## **2. Réinterroger les droits et les conditions d'accès**

- Peut-on envisager de créer une « exception » au niveau des droits de diffusion/acquisition pour les bibliothèques (pour l'achat, mais aussi pour se débarrasser de certaines collections, par exemple lors de braderies comme pour les livres et les CD) ?
- En cas de remboursement ou de don de DVD par un usager, serait-il possible de revoir le coût des droits à la baisse ?
- Concernant la conservation, pourrait-on envisager un modèle dérogatoire pour l'intégration de dons de DVD de titres dont l'édition a été abandonnée ?
- Peut-on construire un cadre permettant que les associations puissent récupérer les DVD suite au désherbage ?
- Pourrait-on envisager des dispositifs pour le don d'éditions entre bibliothèques et institutions à la faveur de désherbages par exemple ?
- Peut-on quantifier le poids du marché institutionnel dans le marché vidéo physique ? Ce poids permettrait-il de renforcer le lien entre éditeurs et fournisseurs de bibliothèques sur des éditions particulières ou des rééditions de titres abandonnés (via les aides du CNC notamment) ?
- Quel poids représente les médiathèques dans ce marché ?
- Par rapport à tous les fournisseurs cités (ADAV, CVS...), est-il possible d'inclure dans les marchés un volet recyclage des DVD au même titre que la partie « engagement vert » (mode de livraison, etc.) ?
- Pour Terracycle (ou autre acteur industriel proposant les mêmes services) : quelle est la démarche de recyclage d'un DVD ? Travaillez-vous avec des collectivités ? Sous quelle forme ? Comment et à quel coût ?

## **3. Mutualiser et repenser les pratiques professionnelles**

- Comment articuler le travail entre les bibliothèques et les dispositifs nationaux d'éducation à l'image ? Quelle place pour les bibliothèques peut-on imaginer dans ces dispositifs ? Quels soutiens prévoir ?
- Peut-on créer un fonds commun, national, de partage en ligne pour les professionnels dans le but de diffuser lors de médiations ?
- Quel est la visibilité à moyen et à long terme dans votre secteur ?